



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français

Estimer le coût d'un emploi à domicile (Simulateur)

Urssaf

Vous permet de calculer le coût d'un emploi à domicile, si vous êtes particulier employeur d'un salarié employé à domicile dans le cadre des services à la personne.

Vous permet aussi d'estimer le montant du crédit d'impôt dont vous pouvez bénéficier.

Accéder au
simulateur

(https://www.cesu.urssaf.fr/decla/index.html?page=page_estimer&LANG=FR)

Vérfifié le 26 mars 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

PARTICULIERS

- Impôt sur le revenu - Crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12>)

Nos engagements

- Engagements et qualité
- Mise à disposition des données
- Partenaires
- Co-marquage
- 3939 Allo Service Public

Nous connaître

- À propos
- Aide
- Contact

Il est édité par la Direction de l'information légale et administrative et réalisé en partenariat avec les administrations nationales et locales.

- legifrance.gouv.fr
- gouvernement.fr
- data.gouv.fr

Nos partenaires

-

[Plan du site](#) [Accessibilité : totalement conforme](#) [Accessibilité des services en ligne](#) [Mentions légales](#) [Données personnelles et sécurité](#) [Conditions générales d'utilisation](#) [Gestion des cookies](#)

Sauf mention contraire, tous les textes de ce site sont sous licence etalab-2.0